

FICHE PRODUIT

Date : 13/10/22

TOP-CLEAN support à scratch avec poignée, 30 cm



RÉF.	COND.	VOLUME (m ³)	POIDS BRUT (kg)	POIDS NET (kg)	DIM. (cm) ↓ ↓ ↓
0705233U	10	0.016	1.98	0.194	30 cm

ECO BOX



PRODUIT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT
Produit fabriqué avec des matériaux recyclables en fin de vie

DESCRIPTION

Support à scratch avec poignée ergonomique.
Léger, pratique, avec poignée moulée qui assure une ergonomie d'utilisation maximale.
Bords amincis qui servent de racloir pour éliminer facilement les incrustations présentes sur la surface.
Réglettes à scratch de 2,5 cm de large qui garantissent une adhérence totale du support au bandeau pour un nettoyage optimal de la surface traitée. Elles sont amovibles et facilement remplaçables.

APPLICATIONS

Support utilisé pour le nettoyage des tables des cantines, bars, cuisines, restaurants, écoles (également recommandé pour le nettoyage des tableaux blancs) et dans le système Brilliant pour le nettoyage des vitres intérieures, des miroirs, des surfaces en acier inoxydable et de toutes les surfaces lisses verticales.

COMPOSITION

Polyamide

DÉCLINAISONS

Réf. 0705233U : TOP-CLEAN - support à scratch avec poignée, 30 cm
Réf. 0705234U : TOP-CLEAN - support à scratch avec poignée, 40 cm

(Données, dimensions, poids : tolérance de +/- 5%)

FICHE PRODUIT

Date : 13/10/22

ARTICLES COMPLÉMENTAIRES

Réf. 0702016/PN : BRILLIANT - bandeau à scratch, en ultra-microfibre, 30x11 cm

Réf. 0703016/PN : BRILLIANT - bandeau à scratch, en ultra-microfibre, 40x11 cm

Réf. 0802012/PN : MICRO-ACTIVA - bandeau à scratch, microbouclettes en ultra-microfibre, 30 cm

Réf. 0803012/PN : MICRO-ACTIVA - bandeau à scratch, microbouclettes en ultra-microfibre, 40 cm

Jeu de deux réglettes à scratch, largeur : 2,5 cm

Réf. 0700SM0007 : pour support 30 cm (1 réglette 20 + 1 réglette 23,3 cm)

0700SM0006 : pour support 40 cm (1 réglette 32,5 + 1 réglette 36,7 cm)

SÉCURITÉ GÉNÉRALE DES PRODUITS

Les articles que nous produisons ne nécessitent pas de certification de produit car ils correspondent à la définition donnée dans le D.L. 115 du 17.03.95.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Tous nos produits sont conformes aux lois en vigueur sur la sécurité et couverts par une police d'assurance « Responsabilité civile des produits ».